MFR

CULTIVONS LES RÉUSSITES

MFR du Libournais

CERTIPHYTO

Décideurs en entreprise non soumise à agrément

Présentation générale

Le certificat individuel pour l'activité « utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques », mentionné dans le Plan Ecophyto 2+, d'une durée de validité de 5 ans, est un document national délivré à des personnes physiques qui :
- Atteste de connaissances pour encadrer, appliquer des produits phytopharmaceutiques durant l'exercice d'une activité professionnelle
- Permet à son titulaire de réaliser des opérations en lien avec les produits phytosanitaires pour lesquels le certificat a été établi dans les conditions définies par le décret n° 2011-1325 du 18 octobre 2011, modifié par le décret 2016-1125 du 11 aout 2016.

Public concerné

- Demandeurs d'emploi
- Salariés
- Exploitants agricoles

Objectif de formation

Obtenir le certificat individuel pour l'utilisation des produits phytophamaceutiques (CIPP) de la catégorie concernée.

Objectifs pédagogiques

- Mettre en œuvre dans son exploitation ou dans le cadre d'une entraide, des pratiques respectueuses pour l'opérateur et pour l'environnement lors de l'utilisation, de l'application, de la manipulation et du stockage des produits phytosanitaires.
- Utiliser et manipuler des produits phytosanitaires sur une exploitation en prenant en compte les risques environnementaux et sanitaires.
- Se protéger au mieux pour réduire les risques de contamination pour soi-même et pour les autres opérateurs.
- Mettre en œuvre des pratiques respectueuses de la législation, depuis le stockage jusqu'à la gestion des effluents.

Modalités d'inscription

- Bulletin d'inscription rempli et signé auprès de l'organisme de formation.
- Copie de la carte d'identité

Prérequis

Exercer dans la catégorie concernée

Evaluation de l'action

Evaluation de la prestation de formation par les stagiaires :
- « à chaud » : bilan avec tour de table et enquête de satisfaction
- « à froid » : enquête de satisfaction

Suivi de l'action

- Emargements
- Bilan

Lieu

MFR du Libournais - 2 Tour Blanche - 33230 LES EGLISOTTES

Contacts

Formateur Intervenant
Michel SENIL
Formateur
michel.senil@mfr.asso.fr

Responsable de l'action
Florence Hivert
Responsable Formation Continue
Pôle Viticulture /Agriculture
florence.hivert@mfr.asso.fr

Contenu de la formation

Module 1 : REGLEMENTATION et SECURITE ENVIRONNEMENTALE

- Prendre connaissance du contexte réglementaire des Lois Grenelle et des plans Ecophyto
- Risques pour l'environnement, dangerosité et impacts sur l'environnement
- Connaître la règlementation vis-à-vis des produits pharmaceutiques.
- responsabilités de l'employeur
- Prévention des risques
- Situations d''exposition
- Connaitre les zonages et zones de captage
- Pratiques permettant la limitation de la dispersion : pratiques de traitement et aménagements
- Traçabilité des pratiques

Module 2 : PREVENTION DES RISQUES POUR LA SANTE

- Identifier les risques liés à l'utilisation des produits.
- Identifier les situations à risques.
- Réduire les risques pour les êtres humains.
- Savoir intervenir en cas d'intoxication aiguë ou d'accident.
- Mesures d'alerte, signalement auprès du réseau de toxicovigilance

Module 3 : STRATEGIE VISANT A LIMITER LE RECOURS AUX PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES

- Proposer des méthodes alternatives à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques.
- Produits et méthodes des bio controle
- Evaluer comparativement l'utilisation des produits phytopharmaceutiques dans une perspective de recommandation.

Compétences

Acquérir des connaissances en lien avec l'utilisation des produits phytopharmaceutiques

- Réglementation et sécurité environnementale
- Prévention des risques pour la santé et sécurité
- Réduction de l'usage des produits phytopharmaceutiques et méthodes alternatives

Durée

Module 1 : Réglementation et sécurité environnementale	4 heures
Module 2 : Préventtion des risques pour la santé	4 heures
Module 3 : Stratégie visant à limiter le recours aux produits phytopharmaceutiques	5 heures
Test QCM de validation	1 heure
TOTAL (au centre)	14 heures

Coût

Demandeur d'emploi	15€/heure/pers.
Salarié	14€/heure/pers.
CPF	15€/heure/pers.
Exploitant agricole	16€/heure/pers.
VIVEA	14€/heure/pers.

Moyens pédagogiques

- Salle de cours, vidéo projection, animation de la formation par un formateur référent agrée
- Livret de formation

Méthodes pédagogiques

Diaporama, retour d'expérience, étude de cas , mise en situation.

Modalités pédagogiques

- Diaporamas illustrés, présentation d'outils Internet (sites e-phy, EcophytoPIC...),
- Analyse de documents (Bulletin de Santé du Végétal, fiches de données de sécurité, étiquettes, pictogrammes…),
- Mise en situation pratique (exercices, photos), vidéos

Validation

- Questionnaire à choix multiples individuel en ligne (test)
- Délivrance par la DRAAF du Certificat individuel « Utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques » catégorie « Décideur soumis à agrément » si le résultat au test est supérieur à 15/30 (à renouveler tous les 5 ans)
- Attestation de formation

Passerelles et débouchés

Non concerné

Alternance : Non Concerné

Dates : A définir

MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES

www.mfr-libournais.com
05 57 69 51 58
mfr.libournais@mfr.asso.fr

MFR du Libournais
2, Tour Blanche 33230 LES EGLISOTTES

Etablissement d'Enseignement Agricole Privé sous Contrat - SIRET : 78189192400016 APE : 8532Z N° Formation Continue : 72330480833